

n°23
juillet 2004

 s Kernla
(La petite graine)
Le journal
du réseau alsacien
d'éducation relative
à la nature
et à l'environnement

s Kernla



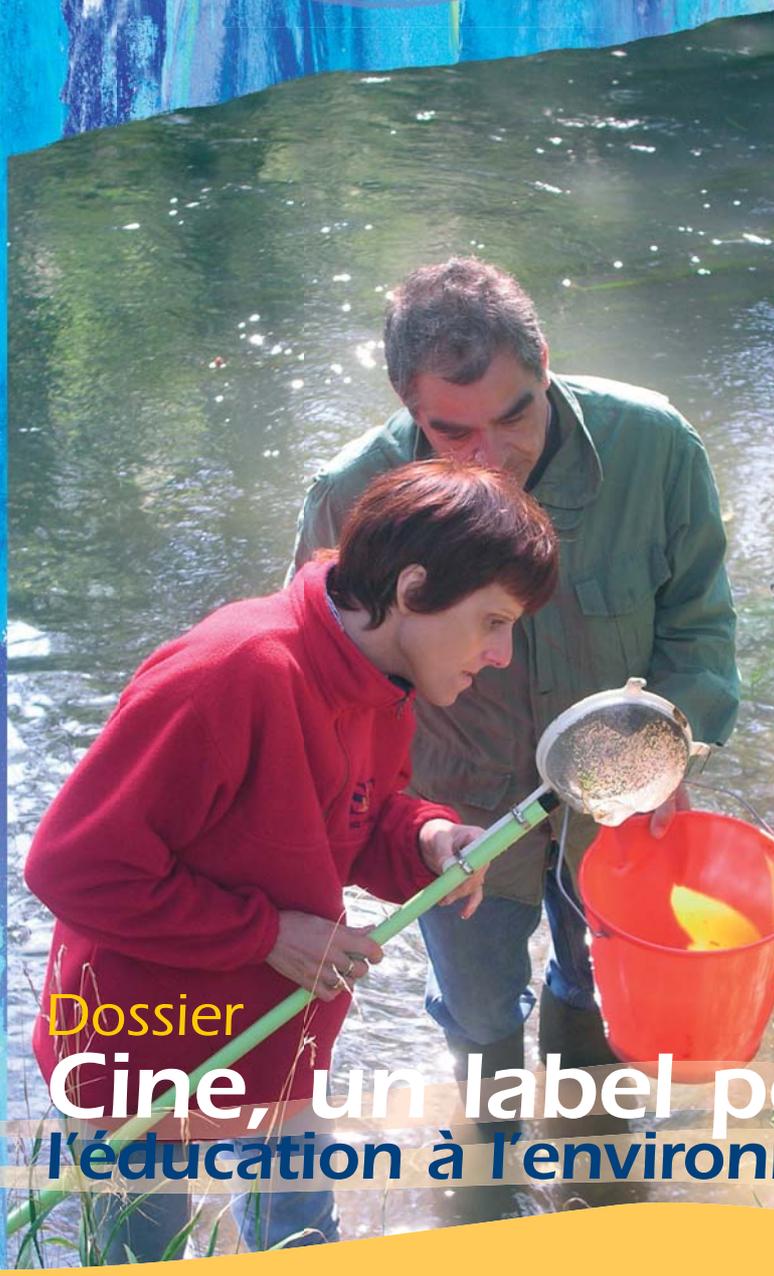
Dossier
Label cine



Boîte à outils
La malle Mare



Jardin-actu
Le jardin à la ferme
Le festival des deux rives



Dossier
**Cine, un label pour
l'éducation à l'environnement**

Sommaire

Dossier P. 3

Cine, un label pour l'éducation à l'environnement

L'enjeu de la qualité
 Les Cine, au coeur du territoire
 Huit cine à la loupe
 Le Sundgau nous fait cine
 Faire vivre le label

Jardin-actu P. 10

Le jardin à la ferme
 Le festival des deux rives

Boîte à outils P. 12

La mare se fait la malle

Editorial



Conscientes de l'importance et de la nécessité de l'éducation pour la préservation et la valorisation de notre environnement, les collectivités territoriales alsaciennes, Région et Départements, ont su mettre en œuvre une politique concertée exemplaire. C'est donc à juste titre que l'Ariena, qui fédère de nombreuses structures actives dans la sensibilisation et la formation à l'environnement et au patrimoine régional, est devenue un partenaire compétent et efficace. La labellisation des Centres d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (Cine) marque l'aboutissement d'une longue réflexion et d'études qui ont permis à huit structures de bénéficier pour trois ans d'un label de qualité sur la base de critères arrêtés par la commission réunissant élus, représentants des associations et de l'Etat. Si dans le Haut-Rhin cinq structures sont devenues "Cine", le Département, avec les collectivités locales et intercommunales poursuivra son soutien à l'ensemble des associations qui mettent en œuvre le programme régional pluriannuel d'éducation à l'environnement en faveur de nos jeunes et adultes.

Pierre Schmitt
 Président de la Commission environnement
 du Conseil Général du Haut-Rhin
 Vice-président de l'Ariena

DANS L'ERE* DU TEMPS

Heureux qui communique...



*ErE : éducation relative à l'environnement *Cdd-Cej : Contrat à durée déterminée, Contrat emploi-jeune *CvI : Centre de vacances et de loisirs *Clsh : Centre de loisirs sans hébergement
 *Cine : Centre d'initiation à la nature et à l'environnement *Bac S : Bac scientifique *Bafa : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
 *Bts gpn : Brevet de technicien supérieur, Gestion et protection de la nature *Beatep : Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire
 *Dess cst : Diplôme d'études supérieures spécialisées, communication scientifique et technique *Afps : Attestation de formation aux premiers secours

Directeur de la publication : Patrick Foltzer, Président de l'Ariena, **Directrice de la rédaction :** Elisabeth Lesteven, Directrice de l'Ariena, **Conception, réalisation :** Olivier Duquénois, Cyril Leroy, Sophie Julien, **Comité de rédaction et/ou de relecture :** Patrick Barbier (IA67), Eric Ausilio (Maison de la nature du Sundgau), Sylvie Cuénot, Bruno Uhlrich (Atouts Hautes-Vosges), Brigitte Mathis (Via la ferme), Lionel Gresse (Région Alsace), Philippe Mercklé (CG68), Jacky Marnot-Houdayer (CG67), Yann Delahaie, Céline Schweitzer, Sabrina Thomann, Franck Lamarre (Ariena), **Illustrations :** Cyril Leroy (Ariena), Brigitte Mathis (Via la ferme) (p11) **Photos :** Ariena, réseau Ariena, **Impression :** Digis Print, Illzach (imprimé sur papier recyclé).

Ariena
 6, route de Bergheim
 BP108
 67602 Sélestat cedex
 Tél : 03 88 58 38 48
 Fax : 03 88 58 38 41
 ariena@wanadoo.fr
 www.ariena.org



Un label régional a été attribué en 2003 à 8 structures d'éducation à la nature et à l'environnement. Le label Cine doit consolider le réseau Ariena.



Cine, un label pour l'éducation à l'environnement

Une Commission présidée par Patrick Foltzer, président de l'Ariena et regroupant des représentants des associations d'éducation à l'environnement, des collectivités et de l'Etat, a proposé en juin 2003 l'attribution du label "Centre d'initiation à la nature et à l'environnement" (Cine) à huit structures membres de l'Ariena. Chacune de ces structures s'est engagée à respecter un certain nombre de critères pendant 3 années. Un nouveau rendez-vous sera pris en 2006 avec ces 8 Cine. Outre cette grille de critères, une charte précise les caractéristiques du label cine. Ces deux outils seront le fil conducteur de notre dossier.

Pourquoi un nouveau label ?

La coexistence de plusieurs autres labels d'éducation à l'environnement et de développement local et notamment le label CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et dans une moindre mesure, celui des Parcs naturels régionaux, posent la question de la création d'un nouveau label en Alsace.

Le label cine est un label associatif régional qui vise à renforcer l'action de proximité des associations d'éducation à la nature et à l'environnement sur leurs territoires respectifs, auprès de leurs publics.

Dans une démarche de réseau, la diversité des structures et des projets éducatifs peut ainsi être encouragée dans un label qui n'uniformise pas mais propose la recherche de complémentarités entre associations et invite aux échanges de moyens et de compétences.

Les labels CPIE et Cine sont-ils compatibles ?

La récente labellisation Cine de deux CPIE alsaciens, a suscité des questions de la part de l'UNCPIE*. Change-t-elle la nature du projet associatif des deux CPIE sur lequel repose le label CPIE ? Comment communiquer sur les deux labels ? Comment la structuration régionale des Cine va-t-elle s'organiser ? Est-elle compatible avec la création en Alsace, d'une URCPPIE* comme le souhaiterait l'UNCPIE ?

L'objectif du label Cine est de contribuer à la qualité des actions d'éducation à l'environnement en Alsace. Le travail des Cine rejoint les orientations des CPIE : sensibiliser, éduquer et former les citoyens, participer au développement durable des territoires, développer et professionnaliser les métiers de l'environnement... Il n'y a donc pas d'incompatibilité d'objectifs ou d'orientations entre les deux labels. La portée du label Cine est plus réduite (l'Alsace) que celui de CPIE mais il "s'emboîte" parfaitement dans celui du CPIE !

Compte tenu de la convergence entre les deux chartes, on peut imaginer que les Cine alsaciens soient des associations potentiellement labellisables en CPIE !

En Alsace, l'Ariena coordonne les associations intervenant dans le domaine de l'éducation à la nature et a intégré de fait la fonction et le rôle d'une URCPPIE informelle pour les deux CPIE alsaciens : mise en réseau, formation et rencontres, stratégie de réseau... Il n'y a donc pas lieu de créer une structure ad hoc entre les deux CPIE alsaciens.

Sylvie Cuénot et Bruno Uhlrich (Atouts Hautes-Vosges)

*UNCPIE : Union nationale des CPIE *URCPPIE : Union régionale des CPIE

Les candidatures des associations sont examinées et soumises à une série de critères. Une charte les engage dans une recherche de qualité.

L'enjeu de la qualité



Selon la charte de qualité associée au label Cine, l'attribution du label vise à

- contribuer à la qualité des prestations dans le domaine de l'éducation à la nature et à l'environnement ;
- accompagner les structures existantes et des structures en voie de création, et ce, en matière de fonctionnement et d'investissement ;
- déterminer et accompagner une stratégie de réseau ;
- concourir à l'identification des structures par les partenaires institutionnels et financiers ;
- garantir une démarche de suivi et d'évaluation dans le cadre d'un programme de projets triennal, au vu des objectifs fixés par la politique concertée d'éducation à la nature et à l'environnement.

Pour quel type de structure ?

"Le label Cine est octroyé à une association à but non lucratif faisant preuve d'une vie associative réelle, ou à titre dérogatoire à une structure publique en partenariat avec une ou plusieurs associations d'éducation à l'environnement réunies au sein d'une commission pédagogique. La structure définit les orientations générales et met en œuvre les activités liées à sa mission.

La composition du Conseil d'Administration reflète la dynamique territoriale et partenariale des acteurs et des financeurs. Une composition équilibrée comportant des personnes morales associatives, des personnes physiques et des représentants de collectivités locales et territoriales est fortement recommandée."

Ainsi, les cine sont étroitement associés aux acteurs locaux pour accompagner les efforts et la dynamique environnementale du territoire.

Pour quels projets ?

"La sensibilisation et l'initiation à l'environnement sont les missions principales du cine qui s'appuie sur la mise en œuvre d'un projet pédagogique. La conception d'outils pédagogiques locaux (liés à un territoire et à une entité naturelle) est possible dans la mesure où ces outils n'existent pas. Mais de manière générale, les projets de conception et de formation existants s'intègrent dans le programme de projets mis en œuvre par l'Ariena, en liaison étroite avec les structures concernées."

Pour quel public cible ?

Le Cine s'adresse à tous les publics et publie un programme annuel d'activités en direction de toutes les personnes à sensibiliser. L'accueil du jeune public constitue une activité privilégiée.

Des équipements, des équipes professionnelles salariées et des bénévoles

"Le Cine est en mesure de garantir son fonctionnement permanent. Le personnel est qualifié (diplôme et/ou une expérience reconnus). Le personnel d'animation est diplômé pour au moins 50% de son effectif.

Un soin particulier visant des objectifs démonstratifs, pédagogiques, écologiques et conviviaux est apporté dans les domaines de l'architecture, des matériaux, de l'énergie, du traitement des eaux et des déchets, de l'alimentation et de l'aménagement naturel de son site."

La Haute Qualité Environnementale est favorisée dans la structure d'accueil des publics.

L'ensemble de ces éléments garantit une qualité de prestation, avec à la fois un personnel qualifié et des locaux adaptés.

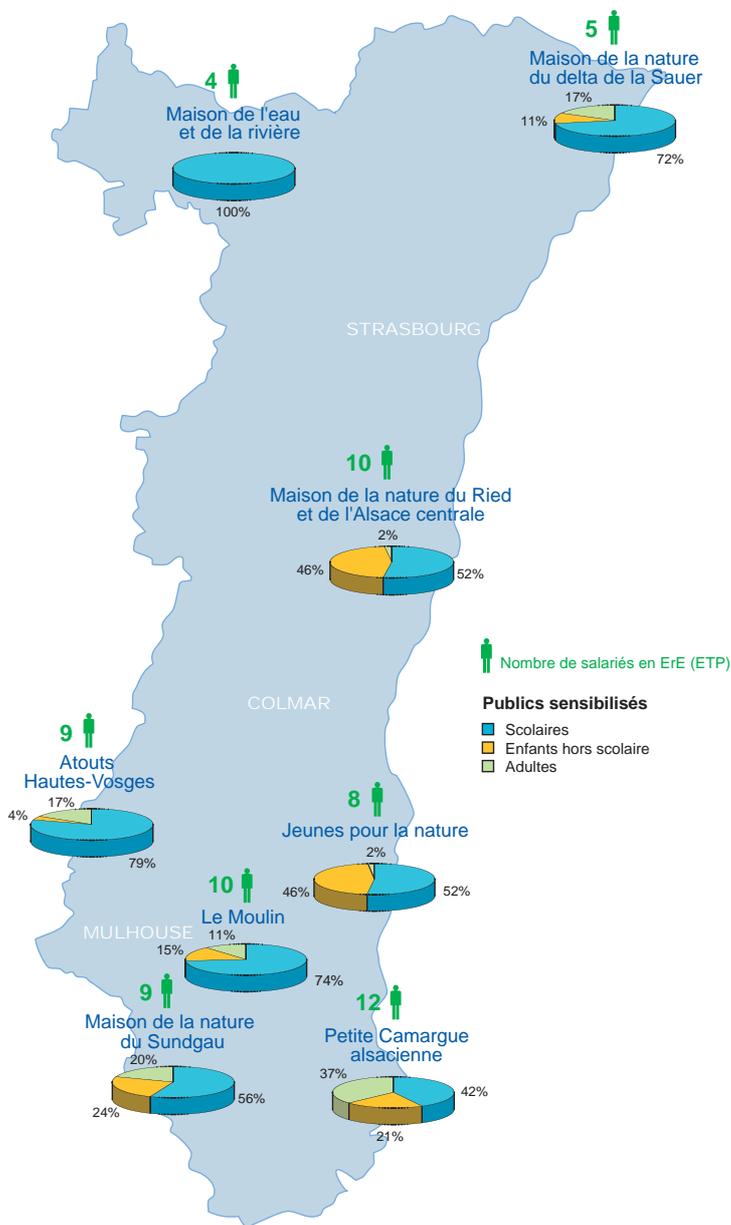
Des moyens financiers

"La diversité des partenaires, notamment au plan local, est recherchée. Le soutien des collectivités doit permettre au Cine de proposer à ses publics des activités de sensibilisation et d'initiation à la nature et à l'environnement, qui leur soient accessibles du point de vue financier."

**66 salariés
et 150 administrateurs
relèvent
le défi du label Cine
en Alsace.**



Les Cine, au coeur du territoire



Les Cine en chiffres

En 2003, les 8 Cine alsaciens ont sensibilisé 100 600 participants à des actions d'éducation à la nature et à l'environnement dont 34 000 dans des actions grand public. La carte ci-contre nous donne un regard d'ensemble sur les Cine. Elle a été réalisée à partir des données 2002 du tableau de bord de l'Ariena.

Ces structures comptent chacune une équipe de plusieurs salariés, permanents et qualifiés, à même d'assurer des actions de sensibilisation, sur leur territoire, tout le long de l'année.

La majorité du public sensibilisé par les Cine reste les scolaires (lors d'interventions dans les classes ou lors de l'accueil de classes vertes dans leurs locaux). Mais, les jeunes hors temps scolaire (CVL*, CLSH*) et les adultes (visites guidées, conférences, soirées thématiques, etc.) sont également sensibilisés.

Des activités éducatives adaptées

Chaque Cine offre des activités éducatives sur les sujets liés à l'environnement, à la nature, aux patrimoines et à la qualité de vie (paysages, milieux naturels, air, transport, déchets, etc.) en lien avec les spécificités de son territoire (Vosges, Ried, milieux rhénans, etc.).

Les Cine implantés en milieu périurbain se distinguent, non par leurs objectifs pédagogiques qui restent l'éducation à la nature et à l'environnement, mais par un mode de fonctionnement adapté à leur environnement et aux publics accueillis.

Le Cine, lieu fédérateur de l'éducation à l'environnement sur un territoire

Le Cine est lié à un territoire et à une entité naturelle cohérente formant la base de son activité. Il s'articule avec les collectivités locales concernées, dans le cadre d'une répartition cohérente sur l'ensemble de l'Alsace.

CVL : centre de vacances et de loisirs
CLSH : centre de loisirs sans hébergement



Huit cine à la loupe

Atouts Hautes-Vosges

Mairie
68820 Wildenstein
tél. : 03 89 82 20 12
fax : 03 89 82 21 25
mail : ahv@club-internet.fr



Activités liées à l'éducation à l'environnement :

Sensibilisation du grand public
Accueil de classes et de jeunes à la 1/2 journée, à la journée
Intervention auprès d'adultes encadrés, de classes, de publics handicapés, de jeunes en CVL ou CLSH et en formation continue ou qualifiante
Conception d'outils pédagogiques et d'interprétation

Et aussi :

En été, au centre de Rothenbach : accueil, information du public, exposition permanente
Sentiers d'interprétation de Heidenbad à Wildenstein, du Schossberg à Kruth et de la Thur à Cernay

Thématiques abordées :

Hautes chaumes, cirques glaciaires, vallées, forêt de montagne, tourbière, paysage, eau et rivière, déchets

Maison de l'eau et de la rivière

Équipement géré par le SYCOPARC.
Étang du Donnenbach
Rue de la Petite Pierre
67290 Frohmuhl
tél : 03 88 01 58 98
mail : amelie.lesaffre@parc-vosges-nord.fr
Site internet : <http://www.parc-vosges-nord.fr>



Activités liées à l'éducation à l'environnement :

Sensibilisation du grand public
Accueil de classes et de jeunes à la 1/2 journée, à la journée ou en séjour
Intervention auprès d'adultes encadrés

Et aussi :

Stages d'initiation et d'approfondissement sur des thèmes naturalistes
Soirées conférence, débat
Sentiers pédagogiques

Thématiques abordées :

Faune, flore et paysage des Vosges du Nord, eau, rivières

Le Moulin de Lutterbach

7 rue de la Savonnerie
68460 Lutterbach
tél. : 03 89 50 69 50
fax : 03 89 50 10 80
mail : cine.du.moulin@evhr.net



Activités liées à l'éducation à l'environnement :

Sensibilisation du grand public
Accueil de classes et de jeunes à la 1/2 journée, à la journée
Accueil de publics handicapés
Intervention auprès de classes, de publics handicapés, de jeunes en CVL ou CLSH, d'adultes encadrés et en formation continue ou qualifiante
Conception d'outils pédagogiques et d'interprétation
Formation professionnelle qualifiante

Et aussi :

Jardin pédagogique, site aménagé de 3,5 hectares

Thématiques abordées :

Environnement péri urbain, eau, rivière, faune, et flore des milieux aquatiques, air, verger, jardin naturel, jardinage biologique, milieux forestiers, énergies renouvelables

Jeunes pour la nature (JPN)

Siège
6 rue de l'industrie
68360 Soultz
Maison de la nature du vieux canal
écluse 50 - route de Bâle
68740 Hirtzfelden
Tél : 03 89 42 27 88
Fax : 03 89 32 20 70



Activités liées à l'éducation à l'environnement :

Sensibilisation du grand public
Accueil de classes, de jeunes et de publics handicapés à la demi-journée, à la journée, en séjour
Intervention en milieu scolaire, auprès de jeunes en CVL et CLSH, de publics handicapés
Conception d'outils pédagogiques et d'interprétation

Et aussi :

Découverte nature, aventures
Sensibilisation à la prise de responsabilité et à l'animation
Sentier de découverte le long du canal à Hirtzfelden

Thématiques abordées :

Rivière, paysage agricole, écologie générale, faune, astronomie, météo, saisons, déchets, énergies

Petite Camargue Alsacienne

1 rue de la Pisciculture
68300 Saint-Louis
tél : 03 89 89 78 59
fax : 03 89 89 78 51
mail : petitecamarguealsacienne@wanadoo.fr
Site : <http://perso.wanadoo.fr/petite.camargue.alsacienne/>



Activités liées à l'éducation à l'environnement :

Sensibilisation du grand public
Accueil de classes à la 1/2 journée
Accueil de publics handicapés
Accueil de jeunes à la 1/2 journée et à la journée
Intervention en milieu scolaire, auprès d'adultes encadrés
Conception d'outils pédagogiques et d'interprétation

Et aussi :

Expositions permanentes "Mémoire du Rhin" et "Mémoire de Saumon" et expositions temporaires
Ateliers pédagogiques dans un espace équipé
Visites guidées sur site et dans les expositions
Stages nature et conférences
Sentier d'interprétation sur l'Île du Rhin à Kembs

Thématiques abordées :

réserve naturelle, paysages, eau, mare, milieux humides, biodiversité, oiseaux, insectes, déchets, pisciculture, saumon

Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale

36 Ehnwihr
67600 Muttersholtz
tél. : 03 88 85 11 30
fax : 03 88 85 17 87
mail : maisondelanatureried@free.fr



Activités liées à l'éducation à l'environnement :

Sensibilisation du grand public
Accueil de classes et de jeunes à la 1/2 journée, à la journée ou en séjour
Accueil de publics handicapés (locaux non adaptés aux handicapés moteurs)
Intervention auprès de classes, d'adultes encadrés, de publics handicapés, de jeunes en CVL ou CLSH et en formation continue ou qualifiante
Conception d'outils pédagogiques et d'interprétation

Et aussi :

Stages (alimentation, animation, patrimoine, etc.), écotourisme

Thématiques abordées :

Ried, zones humides, eau, mare, verger, patrimoine, déchets, alimentation

Maison de la nature du delta de la Sauer

42 rue du Rhin
67470 Munchhausen
tél. : 03 88 86 51 67
fax : 03 88 86 52 67
mail : cin@nature-munchhausen.com
Site internet : <http://www.nature-munchhausen.com>



Activités liées à l'éducation à l'environnement :

Sensibilisation du grand public
Accueil de classes à la 1/2 journée, à la journée ou en séjour
Accueil de publics handicapés
Accueil de jeunes à la 1/2 journée et à la journée
Intervention auprès de publics handicapés, de classes, d'adultes encadrés et de jeunes en CVL ou CLSH
Conception d'outils pédagogiques et d'interprétation

Et aussi :

Espace muséographique de 150 m², expositions temporaires
Accueil de formations

Thématiques abordées :

Milieux de l'Alsace du nord : zones humides, forêt rhénane, forêt de Haguenau, verger, géologie, vieux métiers, histoire et nature, astronomie, déchets

Maison de la nature du Sundgau

Rue Sainte Barbe
68210 Altenach
tél. : 03 89 08 07 50
fax : 03 89 08 07 55
mail : maison.nature.sundgau@libertysurf.fr
Site : www.maisondelanaturedusundgau.chez.tiscali.fr



Activités liées à l'éducation à l'environnement :

Sensibilisation du grand public
Accueil de classes à la 1/2 journée et à la journée
Accueil de publics handicapés
Accueil de jeunes à la journée ou en séjour
Intervention auprès d'adultes encadrés, de classes, de publics handicapés et en formation continue ou qualifiante
Conception d'outils d'interprétation

Et aussi :

Stages thématiques (taille douce, plantation d'une haie fruitière, etc.)
expositions temporaires
Rucher école et miellerie, verger école et pressoir
Jardin pédagogique

Thématiques abordées :

Forêt, étang, rivière, prairie, paysage, eau, maîtrise de l'énergie, déchets, initiation à l'apiculture, l'arboriculture, l'aviculture, jardinage bio, jardin



La Maison de la nature du Sundgau construit son label Cine sur les valeurs associatives de mutualisation et d'échange.

Le Sundgau nous fait Cine

Par Eric Ausilio



Depuis son ouverture en mars 1999, la Maison de la Nature du Sundgau a recherché le partenariat avec les associations locales. Il ne s'agit pas d'une simple intervention ponctuelle dans le panel d'activités proposées annuellement. C'est l'élaboration de projets communs entre deux structures sans qu'aucune d'entre elles ne perde son identité propre.

Le partenariat avec les associations locales

Les projets partenariaux vont de la simple co-organisation de conférences à la mise en place de programmes d'animation en passant par l'élaboration d'aménagements pédagogiques au sein du Cine.

Le Syndicat des Apiculteurs de Dannemarie et Environs et l'équipe de la Maison de la Nature du Sundgau ont réfléchi aux actions communes envisageables entre une association, dont les membres possèdent un savoir technique, et une structure qui possède des équipements pédagogiques sur l'apiculture (miellerie et rucher-école), et qui touche un vaste public. Une analyse des objectifs de chacun a montré une convergence qui s'est traduite dans un projet d'activité.

Une convention est née et définit les termes de l'échange : le Cine met à disposition ses locaux, son matériel pédagogique et offre une utilisation gratuite de la miellerie aux adhérents du Syndicat. En contrepartie, le Syndicat encadre des journées d'animation pour les jeunes ou de formations pour les adultes et assure la production du miel du rucher-école pour le compte du Cine. Des temps forts seront organisés régulièrement sur l'apiculture (exposition, participation à la Fête de la Nature...)

Sur cet exemple, d'autres partenariats ont vu le jour : l'association des aviculteurs s'est investie sur la construction de la petite basse cour pédagogique, la Société d'Histoire du Sundgau a abondamment encadré des sorties "patrimoine" pour le grand public et enfin, la collaboration avec l'association des Amis des Sciences de la Terre de Mulhouse permet la mise au point commune d'une exposition permanente de géologie. Les Amis des Sciences de la Terre prêtent leur riche collection de minerais et leur savoir, tandis que la Maison de la Nature du Sundgau assure la mise en forme pédagogique de l'exposition.

La mutualisation, degré suprême du partenariat

Un autre axe de partenariat associatif est celui qui consiste à travailler avec les autres associations d'éducation à l'environnement oeuvrant sur le même territoire. La synergie des moyens mis en œuvre dans cette collaboration permet d'organiser des animations de grande ampleur.

Ainsi, la Maison de la Nature du Sundgau met à disposition des bénévoles de la LPO ses moyens en personnel, en matériel pédagogique, en locaux et en communication pour l'organisation de la Nuit de la Chouette. Quel plaisir pour ces bénévoles de se concentrer uniquement sur la programmation de leur animation et non sur les problèmes logistiques inhérents à ce type de manifestation ! En 2003, la Ferme pédagogique de Bernwiller et la Maison de la Nature du Sundgau ont organisé en commun une soirée de projection en plein air, sur le thème de la paysannerie en Roumanie. Le cadre de la ferme, les deux équipes réunies et la grande qualité du film ont permis d'offrir à 130 personnes une soirée originale que nous aurions eu du mal à organiser seuls. Travailler avec une autre équipe est une ouverture appréciable et un grand plaisir !

La mutualisation entre Cine et structures d'éducation à l'environnement sur un même territoire doit se renforcer. Pourquoi ne pas imaginer des outils de communication communs ? Un service de paye centralisé par territoire ? Des banques de matériels communes ? Voire des recherches de financement communes sur certaines opérations ? A une échelle plus vaste, la mutualisation des moyens est possible entre les Cine et les associations à vocation régionale comme la LPO ou le GEPMA. Le Cine pourrait par exemple constituer des bases logistiques pertinentes pour des week-ends techniques d'inventaires, des manifestations grand public, etc.

Tout reste à inventer dans ce domaine. C'est une culture commune qui doit se forger dans le réseau de l'Ariena, tout en faisant en sorte que chacun garde sa spécificité et son originalité. Dans le monde économique actuel régi par les seules règles de concurrence, la démarche de mutualisation est une contre-culture à développer !

Eric Ausilio,
directeur de la Maison de la Nature du Sundgau

Le label Cine n'est pas un simple cahier des charges. Son animation quotidienne et ses évolutions en feront un outil de développement pérenne de l'éducation à l'environnement.

Faire vivre le label



Animer le label Cine

L'animation de ce label passe par des actions continues de formation, de communication, de mutualisation de moyens, d'échanges de compétences, bref, par une construction collective d'un réseau de structures ayant une vocation commune.

Une réelle dynamique de travail autour de l'Ariena et avec l'ensemble des structures d'éducation à l'environnement sera engagée. Les équipes associatives doivent être impliquées dans ce projet.

Suivre le label ? Quels outils ?

Le label Cine s'appuie sur une démarche de suivi et d'évaluation du projet de la structure dans le cadre d'une programmation triennale et au vu des objectifs fixés par la politique concertée d'éducation à la nature et à l'environnement.

Tout est à construire en matière d'évaluation du label Cine, et le tableau de bord* du réseau Ariena sera mis à contribution pour engager les Cine dans une démarche de professionnalisation et de développement qualitatif des activités.

En éducation, où les critères sont délicats à définir et les indicateurs plutôt qualitatifs, une charte (voir encart) peut permettre de donner les éléments pour travailler en partenariat et de manière concertée, nous dit Jean Burger, co-président du réseau Ecole et Nature.

Des critères supplémentaires

Au bout de trois ans, les Cine s'engageront sur la mise en œuvre de critères complémentaires, pour conserver et développer leur label. L'enjeu est d'assurer la pérennité des actions et des postes en éducation à l'environnement, à travers la professionnalisation des Cine. Les évolutions qualitatives des actions seront privilégiées.

Pourquoi une charte ?

L'élaboration d'une charte de qualité et du label Cine émane de la volonté commune des acteurs régionaux de l'éducation à la nature et à l'environnement, que constituent les collectivités et les membres de l'Ariena.

Jean Burger, Co-Président d'Ecole et nature, identifie deux types de charte :

- "celles qui répondent à une recherche d'identité, comme la charte d'Ecole et nature qui comprend un niveau éthique (valeurs, philosophie de l'éducation et de l'environnement) et un niveau d'engagement dans l'action ;
- et celles qui fondent un partenariat, comme la charte du collectif régional pour l'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes dans le cadre du plan régional d'action, qui permet d'établir un contrat entre les différents partenaires."*

La charte du label Cine relève de ces deux objectifs.

"L'élaboration collective d'une charte", nous dit encore Jean Burger, "la réflexion commune, véritable coformation, peuvent permettre de formuler clairement l'engagement de chacun en éducation à l'environnement. Même si la rédaction est finalisée par quelques personnes, un grand nombre peut participer à la construction d'une charte qui peut faire le point sur ce qui rassemble autour d'un même projet."

* extraits de la revue "Le fruit du Graine", Graine PACA, hiver 2003

Le tableau de bord du réseau Ariena est un outil statistique. Il permet de présenter le réseau Ariena comme une entité, en rendant compte de ses moyens matériels, humains et financiers et du résultat de ses activités (nombre de publics touchés par types de publics).

Outil d'analyse et d'aide à la décision, il met en lumière les enjeux, les forces et les difficultés de l'éducation à l'environnement en Alsace et de ses acteurs, principalement des associations.

Outil d'évaluation, il structure une démarche quantitative et ouvre une approche qualitative.





Via la ferme ouvre les portes de son jardin aux jeunes jardiniers des centres socioculturels pour leur faire découvrir un univers insoupçonné.

Le jardin à la ferme par Brigitte Mathis



© Brigitte Mathis (Via la ferme)

Des enfants de la ville à la ferme

Depuis longtemps nous voulions faire profiter de notre potager à des enfants qui ont peu ou pas l'occasion de sortir de leur milieu familial, afin de leur faire prendre contact avec la terre et la nature.

Ayant fait l'acquisition d'un minibus, nous pouvons aller chercher nous-mêmes les enfants en ville et les amener à la ferme. C'est ainsi qu'au printemps dernier, 28 enfants répartis en quatre groupes se sont initiés au plaisir du jardinage.

L'activité est menée en collaboration avec trois centres socioculturels (Bel-Air, Porte du miroir de Mulhouse et Agora de Cernay). Les enfants sont accompagnés par une animatrice de la ferme pédagogique et par un(e) animateur (trice) du centre impliqué(e) pleinement dans le projet.

Un grand jardin qui fait des petits...

L'ancien grand potager de la ferme est divisé et transformé en sept petits jardins en "U" reliés par des chemins recouverts de broyat d'arbres (pratique pour limiter les mauvaises herbes et pour rester au sec !). Nous choisissons une forme en "U" pour son aspect esthétique et pour que les enfants se sentent entourés d'un havre de nature. Les plates bandes ne sont pas trop larges, le travail des enfants s'en trouve facilité.

Tout est prêt pour recevoir les apprentis jardiniers qui vont se succéder à tour de rôle pour travailler sur cette parcelle

Le jardinage au fil des mois

En mars, c'est le printemps, la nature se réveille

Qu'est-ce qu'un jardin ? Que peut-on y planter ?

Les enfants réalisent des expériences de semis sur différents substrats. Nous commençons par des semis en godet dans la serre. Les enfants ont toujours le choix entre deux ou trois espèces de légumes ou de fleurs. Dès la fin du mois, deux groupes commencent à planter des oignons ou de l'ail dans le jardin.

En avril, il pleut, il mouille, c'est bon pour le jardin

Les jardiniers transplantent les semis réalisés en mars. Cette manipulation délicate demande beaucoup de dextérité aux enfants. Et ils s'appliquent ! Dans le jardin, la terre est travaillée par chaque enfant avec la binette et les mains, quel plaisir !

En mai, il est temps de planter en pleine terre

Au fur et à mesure, les semis précédents sont mis en pleine terre. Les enfants ont très vite adhéré à l'idée d'avoir un jardin diversifié dans lequel ils préservent parfois même les cultures spontanées. Il s'agit de suivre scrupuleusement le plan de chaque jardin que nous avons dessiné et où nous reportons toute les interventions, afin de respecter le travail du jardinier précédent. Nous visitons aussi d'autres jardins avec les enfants et les animateurs des centres socioculturels.



© Brigitte Mathis (Via la ferme)

En juin, la chaleur est au rendez-vous, les légumes grossissent à vue d'œil

C'est la période des premières récoltes. Les enfants s'installent dans leur jardin, dessinent, se couchent, arrosent, désherbent, regardent, goûtent, bref, profitent. Fin juin, lors des portes ouvertes des jardins, nous accueillons Pascal Gayaud : musicien, conteur, sculpteur de légumes. Les enfants et les parents présents participent à un atelier de confection d'instruments de musique avec des légumes. L'artiste nous présente ensuite un spectacle musical intitulé "Jazz de légumes".

Les intérêts du projet

Ils se sont surtout révélés en cours de réalisation:

- Faire travailler sur une même parcelle plusieurs enfants à tour de rôle pour développer le respect du travail de l'autre.
- Montrer aux enfants la continuité de la chaîne des aliments, de la terre à l'assiette, en suivant l'évolution du jardin, du semis à la récolte.
- Apprendre tous les gestes du jardinier : semer, transplanter, biner, arroser, désherber...
- Donner aux enfants le plaisir de jardiner pour susciter l'envie de continuer plus tard.
- Donner aussi du plaisir aux animateurs afin d'inciter la reconduction de cette expérience dans leurs quartiers.
- Permettre aux enfants de se trouver dans un environnement de qualité éveillant tous leurs sens.

Le fait que le jardin se trouve dans une ferme est très avantageux car cela permet de diversifier les activités. Par exemple : chercher des limaces et les donner aux canards, donner à manger aux animaux de la ferme, couper de l'herbe et la donner aux lapins ...

Pour nous le jardin ne signifie pas que nourriture, mais c'est aussi des couleurs, des formes, des odeurs, la beauté, le ressenti, la diversité, l'émerveillement, la découverte, la flore, la faune, la nature quoi !

Brigitte Mathis
Via la ferme - 4 rue de Lattre de Tassigny
68210 Bernwiller
tél. : 03 89 25 30 55



Le réseau Ariena au Festival des Deux Rives

Le groupe de travail "Jardin" du réseau Ariena a été sollicité par la Communauté Urbaine de Strasbourg pour concevoir et animer un programme pédagogique dans le cadre du Festival des Deux Rives.

À destination des enfants et des adultes, ces animations se déroulent de mai à octobre 2004 mobilisent les animateurs du réseau Ariena (Robert Bitter de la Maison de la nature du Ried, Catherine Wintz d'Espace Nature, Estelle Matter et Ludovic Ménot respectivement employés pour l'occasion par la Maison de la nature du Sundgau et Le Moulin de Lutterbach). Cette équipe a reçu ponctuellement le soutien d'animateurs du réseau comme Sébastien Godel de la Maison de la nature du delta de la Sauer ou Valérie Lacroix du GEPMA.

Le programme d'activités est riche et diversifié.

Des animations pour les écoles

Les enfants de deux classes de l'école du Rhin à Strasbourg travaillent sur un espace à jardiner et ce tous les mardis d'avril à juin et en septembre. Ce jardin elliptique dit pédagogique accueille aussi deux Contrats éducatifs locaux (CEL) et une classe allemande.

Cet espace accueille également quatre ateliers par jour (sauf le mercredi). Les animateurs en place accueillent des classes préalablement inscrites pour un atelier de leur choix : "le jardin des 5 sens", "les petites bêtes du jardin", "Brindepaille l'épouvantail", etc.

Les enfants peuvent également venir en été et participer à des animations sur les mêmes thèmes.

Des activités pour les enfants

Pendant les vacances et les mercredis, les enfants sont invités à passer une ou plusieurs journées au pays des jardins. À travers des activités ludiques et pédagogiques, les animateurs s'attachent à développer l'imagination et l'initiative des enfants, éveiller leur curiosité et leur apporter des notions sur l'environnement. Deux centres de loisirs sans hébergement, une semaine en juillet et la dernière semaine d'août, permettent enfin aux enfants de s'immerger encore un peu plus dans l'univers du jardin.

Des conférences pour les adultes

Plusieurs conférences sur le terrain, réparties sur toute la durée du Festival, sont proposées aux visiteurs du Jardin des Deux Rives. Ces derniers peuvent notamment rencontrer Eric Charton lors d'une conférence sur le compostage.

contacts : Yann Delahaie, Olivier Duquénois
tél. : 03 88 58 38 47



Découvrir la mare et les êtres fascinants, animaux ou végétaux, qui l'habitent. Prendre conscience de la fragilité de cet écosystème "modèle réduit" et de sa disparition progressive. Sensibiliser pour mieux protéger...

La mare se fait la malle



Contenu :

Destinée aux enfants de niveau CM (de 8 à 12 ans), la malle mare comprend :

- un sac à dos transportable sur le terrain contenant un livret pédagogique, des fiches d'activités variées (le Loto pour appréhender les différents critères de déterminations des grands groupes d'animaux, l'Oxy-jeu pour comprendre les différents types de respiration empruntés, etc.), des cartes d'identité des animaux de la mare décrivant leurs caractéristiques,
- une fresque représentant une mare et permettant de recueillir les représentations initiales des enfants, pouvant servir également d'outil d'évaluation,
- le Détectimare, clef de détermination "grand format" illustrée et ludique.

La malle mare est divisée en 4 modules d'animation (détermination, écosystème, respiration et nutrition) reliés entre eux par un fil conducteur, l'histoire d'un petit garçon prénommé Félix. Néanmoins, chacun des quatre modules peut être abordé indépendamment.

Objectifs :

- Partir à la rencontre de la mare et apprendre à mieux la connaître,
- Aborder le fonctionnement d'un écosystème et ses exigences,
- Sensibiliser au respect de la vie en soulignant le caractère fragile de ce milieu.



Contacts

pour tout renseignement, le prêt de l'outil ou son acquisition :

Yann Delahaie (Ariena)

tél. : 03 88 58 38 47

mail : ariena.grf@wanadoo.fr

